N° d'imprimé : **ZA13586476**

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contre-visite	26/09/2025	25006174

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

29/07/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S064Z186

(9) RAISON SOCIALE : SAS C.T.T.V.

(3) COORDONNÉES : RUE DES BRUYÈRES
Z.I. BERLANNE
64160 MORLAAS

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 064Z1174

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FR-521-WV (F)	25/03/2021	03/08/2020

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	BERLINGO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VR7ECYHYCLJ586190	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10CTRVP076E833	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

225637

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : 25004928 DATE : 30/07/2025
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE : S064Z186

FR-521-WV

CT : 29/07/2027

N° d'agrément : S064Z186

N° de série : VR7ECYHYCLJ586190

N° d'imprimé : ZA13586476

S064Z186
A:29/07/2027

FR-521-WV

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

La connaissance de l'ensemble des défaillances constatées sur ce véhicule nécessite de disposer également du procès-verbal de contrôle technique périodique

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
05/11/2021 : 46444km / 15/12/2021 : 51029km / 10/08/2022 : 82711km / 07/08/2023 : 127624km / 01/08/2024 : 168687km / 30/07/2025 : 218288km / /

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Forces verticales	890daN		635daN	
Frein de service				
Force de freinage:	327daN	310daN	232daN	231daN
Déséquilibre (<20%):	6%		1%	
Force de freinage (efficacité):	327daN	310daN	232daN	231daN
Taux d'efficacité global (=58%):	72%			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (=18%): 30%			
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-0.6%	-0.7%		